



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 96727

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les préoccupations de la fédération des maladies orphelines concernant l'aide financière de l'État. Reconnue comme établissement d'utilité publique par décret en Conseil d'État le 20 janvier dernier, cette fédération souhaiterait connaître dans quel délai elle pourra obtenir une subvention au titre du Plan national maladies rares. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96727

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6129